

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Infos Mairie	Page 1 à 2
Carnet de deuil	Page 2
Fleuriste	Page 2
Nains de jardin	Page 3
Armistice 1918	Page 3
Domaine La Pellegrine	Page 3
Loto	Page 4

MÉMENTO

- **Lundi 11 novembre :**
Armistice 1918
Commémoration à 11H30
- **Dimanche 17 novembre :**
Loto de l'amicale montbrisonnaise
- **Dimanche 1^{er} décembre:**
Marché domaine La Pellegrine

INFOS MAIRIE

AVIS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conformément aux échanges intervenus précédemment, je vous confirme par la présente l'existence d'un défaut d'application du plafonnement de la valeur locative moyenne intercommunale en matière de calcul de la TEOM 2019 pour les communes drômoises.

En effet, les avis fonciers drômois sont concernés par une anomalie de traitement, puisque c'est la valeur locative moyenne communale qui a été prise en compte dans le calcul du plafonnement de la TEOM par les services fiscaux.

Pour mémoire, par délibération en date du 13 octobre 2018, il avait été décidé d'instaurer un plafonnement de la valeur locative des locaux à usage d'habitation passibles de la TEOM fixé à 2,5 fois la valeur locative moyenne intercommunale, délibération qui vient d'être confirmée le 26 septembre.

Pour l'année 2019, le montant maximum de la TEOM est de 434 euros pour une habitation (à noter néanmoins que, quand l'avis de taxes foncières concerne plusieurs habitations, le plafonnement s'applique individuellement par adresse fiscale).

Les services fiscaux ont indiqué à la Communauté de Communes que cette anomalie devait

concerner environ 150 avis sur l'ensemble de nos communes.

Si vos administrés sont concernés, ils doivent adresser une réclamation à l'adresse suivante :

Centre des finances publiques, Service des impôts des particuliers- cellule foncière, Rue Rodolphe Bringer BP299, 26216 Montelimar CEDEX

Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information et, si nécessaire, peuvent servir d'intermédiaire avec la DGFIP.

INFO ESCROQUERIE

Escroquerie à la location :

Des chambres d'hôtes du département sont régulièrement contactées par des personnes résidant sur le continent africain et désirant louer des chambres pour plusieurs semaines. Le principe est de demander une réservation pour plusieurs semaines, pour plusieurs personnes. Si vous donnez suite, vous recevez généralement un chèque du montant total du séjour auquel s'ajoute une somme importante. On vous indique ensuite par mail que c'est une erreur et que vous devez renvoyer par virement la différence entre votre devis et la somme reçue. Entre temps, votre banque vous a crédité sous réserve d'encaisser le chèque. De bonne foi, vous effectuez un virement

du solde sur le compte dont vous avez reçu les coordonnées par mail. Le virement se fait alors immédiatement mais vous recevez quelques jours plus tard un avis de votre banque vous informant que le chèque est revenu impayé.

Autre type d'escroquerie Internet :

Vous êtes régulièrement invités à entrer en contact avec un internaute afin qu'il ouvre un compte bancaire pour y effectuer un quelconque transfert d'argent. (Arnaques à l'héritage, arnaques à la maladie...). Ces demandes électroniques sont connues de nos services depuis de nombreuses années. Il s'agit de courriers relatifs au phénomène appelé "scams africains", "fraudes à la nigériane", "fraudes 419".

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie.

Quelle rédaction adopter ?

- De façon générale, il est important de ne jamais communiquer des renseignements sensibles par téléphone ou par Mail. (Numéro de compte bancaire, identifiants, mots de passe...)
- Soyez attentif aux indicatifs téléphoniques vous donnant des renseignements sur le pays.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://internet-signalement.gouv.fr> et d'y dénoncer tout agissement que vous considérez

comme suspect sur la toile. Vous y trouverez également des conseils de prudence Internet.

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Sur-internet/Signaler-un-contenu-suspect-ou-illicite-avec-PHAROS/Signaler-un-contenu-suspect-ou-illicite-avec-PHAROS>

- Malheureusement, ces courriels sont émis de l'étranger. Il ne nous est donc pas possible d'empêcher leur diffusion.

Nous vous conseillons de déclarer l'expéditeur de ces courriels comme personne indésirable,

- Protéger votre ordinateur, installer un logiciel antispy et déclarer ce type de message comme étant un "spam";
- Évitez de télécharger ou d'exécuter des pièces provenant de source inconnue ou suspecte.
- Afin d'éviter un préjudice, il est recommandé aux professionnels de ne pas faire d'achats pour des personnes qui ne sont pas connues du personnel hôtelier, à moins d'un paiement préalable sécurisé.
- Nous vous recommandons de ne donner aucune suite à ces mails.

CARNET DE DEUIL

Mme MARTINETTI Renée est décédée le 24 octobre à l'âge de 77 ans.

L'équipe du Petit Journal présente ses condoléances à toute sa famille.

Nous tenons à vous remercier pour vos témoignages d'amitiés et de sympathie lors du décès de Renée.

Nous remercions également les membres de la paroisse.

Famille Martinetti

FLEURISTE

Sandrine Oszenda, artisan fleuriste créatrice au « Chat pot de fleurs » a ouvert ses portes à Taulignan. Elle vous propose la confection de bouquets, des plantes intérieures, des compositions sur commandes, décoration de vitrines, décoration de salle (restaurant, hôtel, mariage...), décoration d'objet sur demande, entretien de tombe.

Le « Chat pot de fleurs » sera ouvert exceptionnellement le lundi 11 novembre de 9H à 12H30 et fermé le mercredi 13 novembre toute la journée.

Pensez, pour les fêtes de fin d'année, à passer vos commandes (couronne de porte, centre de table, composition, bouquet) au plus tard le dimanche 1^{er} décembre à midi. Livraison possible.

La boutique sera fermée du 1^{er} janvier 2020 inclus au 14 janvier à 9H.

Chat pot de fleurs – 129 Rue des remparts – Taulignan – chatpotdefleurs@sfr.fr

Page Facebook : Chat pot de fleurs

NAINS DE JARDIN

Il était une fois l'histoire de deux nains de jardins qui avaient décidé de fuguer. Après une longue marche, ils s'arrêtèrent pour boire un petit coup et se reposer au Prieuré. Malheureusement le courage leur manqua pour repartir. Ils attendirent désespérément un sauveur qu'ils trouvèrent en la personne de Nathalie. Si vous connaissez ces fugueurs, ils tiennent compagnie à Nathalie au local technique de la Mairie.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

-  • Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  • Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  • Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
-  • Bénéficiez de l'opération «tranquillité seniors» : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.
-  • Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

-  • Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
-  • N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
-  • Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).

-  • Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
-  • Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
-  • Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
-  • Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site www.interieur.gouv.fr






ARMISTICE 1918

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement le lundi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts du cimetière pour le dépôt d'une gerbe. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi en Mairie.

DOMAINE LA PELLEGRINE

Pour la 12^{ème} année consécutive, nous organisons au Domaine La Pellegrine, notre marché de producteurs. Comme les autres années, les visiteurs pourront trouver les vins et sapins de Noël du Domaine, du foie gras, miels, fruits d'hiver, fromages et bien d'autres produits encore.

Rendez-vous est donné **le dimanche 1^{er} décembre 2019**, de 9h30 à 17h30.

LOTO

Dimanche 17 novembre 2019

A 14h30 à la salle des fêtes

Organisé par l'Amicale Montbrisonnaise



Gros lot: Week-end gourmand

Et de nombreux lots :
Filets garnis, volailles, bons d'achat...

En 6 parties : 3 quines et un carton plein

Prix : 1 carton : 4 €

3 cartons : 10 €

5 cartons : 15€

Tombola : 1€

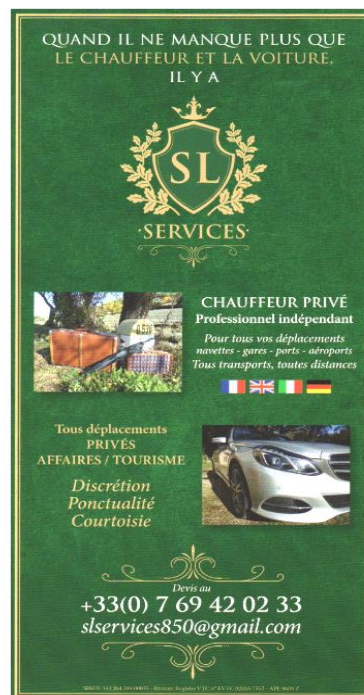
Le Marché aux cardons aura lieu le dimanche 15 décembre 2019

Amis Montbrisonnais,
Après la fête votive qui fut un succès tant au repas pistou qu'aux concours de pétanque pour lesquels nous remercions les généreux donateurs, la Fanette, le Café du Centre, le Garage 2S, la Roseraie, les bénévoles et les participants car sans eux rien ne serait possible. Nous préparons le loto, si certains veulent nous faire des lots ils seront bienvenus ! Tout comme les bénévoles. Ensuite nous embrayerons sur le marché aux cardons et aux truffes avec le repas omelettes aux truffes où là aussi votre présence nous

comblera, nous avons besoin de bénévoles pour aider à cette manifestation aussi.

Merci à tous, venez nombreux!

Christine Rambure



Prochain numéro du petit journal le **mercredi 4 décembre 2019**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 novembre 2019 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT